

UNION DES COMORES
Note conceptuelle

Titre du Projet: Amélioration de l'accès à l'éducation dans les zones cibles à faible scolarisation	Proposé par : <ul style="list-style-type: none"> • UNICEF • UNESCO 										
Domaine d'intervention: Education de base	Partenaires de mise en œuvre: Ministère de l'éducation Nationale										
Localisation Géographique : Trois îles des Comores (Grande Comores, Anjouan et Mohéli)	Autres partenaires clés: <ul style="list-style-type: none"> • Commissariats en charge de l'Education des îles • Conseils d'école et communautés locales 										
Durée du Projet: 12 mois (de Janvier à Décembre 2010)	<table> <tr> <td>Montant demandé au fonds unique :</td> <td>300 000 US\$</td> </tr> <tr> <td>Contribution de l'UNICEF :</td> <td>170 000 US\$</td> </tr> <tr> <td>Contribution de l'UNESCO :</td> <td>20 000 US\$</td> </tr> <tr> <td>Contribution du Gouvernement en nature:</td> <td>10 000 US\$</td> </tr> <tr> <td>Budget total du projet:</td> <td>500 000 US\$</td> </tr> </table>	Montant demandé au fonds unique :	300 000 US\$	Contribution de l'UNICEF :	170 000 US\$	Contribution de l'UNESCO :	20 000 US\$	Contribution du Gouvernement en nature:	10 000 US\$	Budget total du projet:	500 000 US\$
Montant demandé au fonds unique :	300 000 US\$										
Contribution de l'UNICEF :	170 000 US\$										
Contribution de l'UNESCO :	20 000 US\$										
Contribution du Gouvernement en nature:	10 000 US\$										
Budget total du projet:	500 000 US\$										

Lien avec l'UNDAF et le programme unique :

Effet programme pays 3.3. : Les autorités de l'éducation, au niveau national et des îles mettent en place un plan de développement de l'EPT visant à assurer l'accès équitable à l'éducation pour les filles et garçons, la qualité des programmes d'apprentissage du préscolaire, primaire et des programmes de réinsertion socio-éducative pour les jeunes (UNDAF Outcome)

Produit 3.3.2 : Tous les enfants d'âge scolaire ont un accès inclusif, équitable et de qualité à l'école primaire

Produit 3.3.11 : Les décideurs et acteurs de l'éducation utilisent des informations statistiques fiables pour la planification et la prise de décision à tous les niveaux

1. Contexte.

Le Système des Nation Unis conjointement avec le Gouvernement de l'Union des Comores vient de lancer la mise en œuvre de l'initiative *Unis dans l'action* qui s'appuie, entre autres, sur le Programme Unique pour améliorer la cohérence et l'efficacité des actions visant à accélérer les progrès vers l'atteinte des Objectifs du Millénaires pour le Développement (OMD) aux Comores.

Concernant le secteur de l'éducation, les études et analyses nationales montrent que des progrès significatifs ont été enregistrés, en particulier dans le domaine de l'enseignement primaire dans la mesure où le Taux Net de scolarisation est passé de 60.2% en 1999 (dont 64.9% pour les garçons contre 55.4% pour les filles) à 77.1% en 2009 (dont 81.5% pour les garçons contre 72.4% pour les filles). Malgré ces efforts, Le sous secteur de l'enseignement primaire souffre d'un déséquilibre entre la demande de scolarisation et l'offre publique d'éducation, ce qui fait que des disparités scolaires persistent toujours dans certaines localités et circonscriptions scolaires, surtout celles ayant une croissance rapide de la population des enfants à scolariser.

En plus, la vétusté et l'état de délabrement avancé des infrastructures et équipements scolaires rendent l'environnement scolaire défavorable à la scolarisation des enfants et réduisent considérablement les conditions d'accueil des écoles situées dans ces zones. Cette situation de répartition inéquitable de l'offre d'éducation est la source du ralentissement de la scolarisation primaire et risque de compromettre les progrès vers l'atteinte les OMD 2&3 à l'horizon 2015.

Le Gouvernement Comorien se trouve confronté à une forte demande potentielle d'éducation en considération d'un taux d'accroissement annuel moyen très élevé de 2,1% (RGPH 2003). Les réponses à cette demande sont hypothéquées par la faible efficacité du système, les contraintes au niveau des ressources financières publiques et le faible revenu des ménages. Le secteur de l'éducation souffre également d'un manque de données statistiques fiables devant aider dans la planification des actions nécessaires pour améliorer l'accès à l'éducation et servir de base dans la prise de décision et de négociations des interventions des donateurs.

Ainsi, la présente note conceptuelle propose des actions et des stratégies spécifiques visant à l'amélioration de l'accès à l'éducation dans les zones cibles à faibles scolarisations. Ces actions s'inscrivent dans le cadre de l'initiative

2. Objectifs :

1. L'appui va contribuer à assurer l'accès équitable à l'école primaire pour tous les enfants d'âge scolaire, en particulier pour les filles et les groupes marginalisés en s'appuyant sur les écoles primaires publiques des communautés défavorisées, ou situées dans les circonscriptions scolaires à faible scolarisation de manière à favoriser prioritairement l'inscription à l'école des enfants de 6 à 8 ans.
2. Appuyer le Ministère de l'Éducation dans la mise en place d'un système de collecte et d'analyse de données statistiques fiables. En collaboration avec l'équipe technique nationale élaborer une étude de faisabilité pour voir les possibilités de conduire une analyse sectorielle de type **Rapport d'un Système Éducatif National (RESEN)**.

L'accent sera mis sur l'accompagnement des communautés ayant engagé des actions de constructions de salles de classes et d'équipements scolaires pour les aider à les terminer suivant les standards convenus en vue de les rendre opérationnelles à la rentrée scolaire 2010-2011. Il s'agira alors d'appuyer sous la coordination du Ministère de l'Éducation Nationale :

- La mise aux normes et l'équipement de certaines salles de classe en cours de construction, l'aménagement des espaces de jeux et latrines dans les écoles primaires cibles
- La sensibilisation et la mise en place des stratégies locales de soutien durable d'élimination des disparités d'accès à l'éducation, encourageant la scolarisation des filles
- La définition des normes, des modèles et de l'approche d'intervention dans les constructions scolaires en consultation avec les partenaires

La présente intervention analysera des possibilités d'élaborer une étude sectorielle RESEN en se concentrant sur les points suivants :

- Explorer les différentes activités du RESEN déjà en cours.
- Donner des orientations générales sur le processus d'élaboration du RESEN.
- Apprécier la fiabilité de la base de données du système éducatif.
- Identifier les autres informations à collecter et disponibles.
- Etablir au regard des informations collectées un plan de travail déterminant la durée de l'exercice et un tableau financier de l'ensemble de l'opération.

Ainsi, pour accompagner l'ambition affichée par le Gouvernement de l'Union des Comores, telles que traduites dans la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (SCRP) 2010-2014, l'Appui du Système des Nations Unies dans le secteur de l'éducation doit combiner des actions sur le terrain et de renforcement des capacités nationales pour favoriser la mise en œuvre des stratégies et des investissements publics appropriés en éducation.

3. Résultats attendus et activités

Les principaux résultats attendus sont les suivants :

- 15 sur 24 écoles cibles (19 à Anjouan et 5 Mohéli) disposent des constructions complètes de 2 ou 3 salles de classe, mises aux normes et utilisables à la rentrée scolaires 2010-2011 ;
- Toutes les salles de classes des écoles cibles sont équipées en mobiliers scolaires suffisants, les latrines, points d'eau et les aires de jeux sont aménagés,
- Un document des prototypes ou modèles de Bâtiment d'Ecole ayant toutes les composantes nécessaires et les normes requises à suivre est adopté
- 3000 enfants âgés de 6 à 8 ans, en majorité des filles, sont recensés et inscrits à l'école la rentrée scolaire 2010
- Une stratégie d'élimination des disparités d'accès à l'école tenant en compte l'aspect genre est mise en place
- Un canevas détaillé sur l'élaboration du RESEN est élaboré.
- Un plan de travail et financier sont disponibles

Pour parvenir à ces résultats, la réalisation des activités suivantes est nécessaire :

- Evaluation réelle de l'état d'avancement, des besoins et des stratégies pour la mise aux normes et l'équipement des écoles ayant démarré des constructions scolaires dans les trois îles
- Engagement des travaux de mise aux normes des salles de classe en cours de construction, et d'aménagement des espaces de jeux et latrines dans les écoles primaires cibles
- Implication des conseils d'écoles et des communautés pour la sensibilisation, le recensement des enfants à

scolariser et la mise en place des stratégies locales de soutien durable d'élimination des disparités d'accès à l'éducation, encourageant la scolarisation des filles

- Organisation d'un atelier national de définition des normes, des modèles et de l'approche d'intervention dans les constructions scolaires
- Renforcement du système de collecte et de traitement de données statistiques fiables, la sensibilisation et la mise en place des stratégies pour éliminer les disparités d'accès à l'éducation en tenant en compte de l'aspect genre
- Organisation d'une séance d'information et de formation avec l'équipe technique
- En collaboration avec l'équipe chargée de l'élaboration du RESEN, identifier les différentes activités immédiates à mener.
- Revue de l'ensemble des données existantes au Ministère de l' Education et des autres Ministères concernés.
- Indentification des données à collecter nécessaires à l'élaboration du RESEN.
- Elaboration d'un plan de travail pour la poursuite des travaux.

4. Stratégie de mise en œuvre

Etant donné que le Ministère de l'éducation nationale a mis en place une **feuille de route 2010** impliquant les partenaires clés de l'éducation, cette action s'inscrira parmi les actions phares visant à poser les jalons indispensables pour accompagner la mise en œuvre de la politique de l'éducation. Ainsi, l'action s'appuiera sur la mise à jour de la carte scolaire visant à harmoniser les circonscriptions scolaires avec le découpage électoral en vigueur, définir des normes, modèles et approche de construction des établissements scolaires et faire une étude de faisabilité en vue de l'élaboration du RESEN. L'UNICEF et l'UNESCO joueront un rôle de premier plan pour assister le secteur de l'éducation dans la conception, la planification et la mise en œuvre de l'action.

Pour ce faire, la collaboration avec le Fond d'Appui au Développement Communautaire (FADC) financé par la Banque Mondiale et le Programme d'Appui au Secteur Education aux Comores (PASEC) soutenu par l'Union Européenne, FAWECOM, MAECHA et autres partenaires sera renforcée pour faciliter les synergies et les complémentarités sur le terrain.